

CANTAL



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire et Elective du CDE Cantal se tiendra le :

**VENDREDI 14 MARS 2025
A 19H00**

**Salle Gentiane
Chalet Les Galinottes
2, Rue de la Patinoire
Super Lioran
15300 LAVEISSIERE**

Les membres actifs au 31 août 2024 du Comité COMITÉ DÉPARTEMENTALE D'ÉQUITATION DU CANTAL, pourront voter **sur place le jour de l'Assemblée générale.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts).

Ordre du jour :

- Election du Président et des membres du Comité Directeur du CDE
- Point n°1 : Rapport moral et quitus 2024,
- Point n° 2 : Rapports financiers et quitus 2024,
- Point n° 3 : Budget prévisionnel 2025,
- Point n°4 : Questions diverses.

Seuls les 3 premiers points de l'ordre du jour sont soumis au vote.

Le jour de l'Assemblée générale et en fonction du contexte sanitaire, les membres actifs pourront voter sur place à main levée ou par bulletins secret sur demande d'un membre.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale sont consultables sur le site www.cde-cantal.ffe.com.

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra jusqu'au **28/03/2024 à 20 h 00.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une deuxième assemblée réunie sans condition de quorum le 18/03/2025 à **19 h 30** à l'adresse suivante : Pôle Equestre de Pleine Nature, 11 RT du Pirou, 15170 Chalinargues

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la deuxième Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Sébastien ROUCHY

Président du Comité COMITÉ DÉPARTEMENTALE D'ÉQUITATION DU CANTAL

Rouchy Sébastien